



## PROGRAMME DE FORMATION

# Analyse de la pratique professionnelle à destination des assistants maternels

Durée de la formation : à définir avec le relais petite enfance ou  
la crèche familiale

Les séances proposées durent 1h30 ou 2h



Organisme de formation : Association Parents tout simplement

Déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation professionnelle n° 42670488567

Siège : 3, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 67520 MARLENHEIM

Contact : [parents.simplement@gmail.com](mailto:parents.simplement@gmail.com) / 06.30.04.38.78

# FORMATION

## Analyse de la pratique professionnelle à destination des assistants maternels

**Public visé :** Cette formation est à destination des assistants maternels travaillant à domicile ou en MAM dont le public accueilli est âgé entre 0 et 10 ans.

**Prérequis :** Cette formation n'exige pas de prérequis.

### Objectifs de la formation :

- ✚ S'interroger et se questionner sur sa pratique professionnelle à propos de situations vécues dans le cadre de l'accueil et de l'accompagnement du public.
- ✚ Partager les conceptions de sa pratique professionnelle avec ses pairs afin de faire émerger une vue d'ensemble, cherchant à nourrir la réflexion et faire émerger d'éventuelles solutions.
- ✚ Savoir émettre des hypothèses de compréhensions quant aux situations rencontrées.
- ✚ Enrichir sa pratique professionnelle grâce aux échanges, aux différents points de vue et aux apports et ressources théoriques du champ d'intervention.

**Contenu pédagogique de la formation :** L'accompagnement professionnel se déroule sur une ou plusieurs séances d'1h30 ou 2h.

### Méthodes et outils pédagogiques :

Les outils utilisés par l'intervenante sont inspirés de :

- ✚ La communication non violente (CNV)
- ✚ Les approches pédagogies Faber & Mazlish, d'Isabelle Filliozat, de Thomas Gordon, de Jacques Salomé
- ✚ L'intelligence relationnelle et émotionnelle
- ✚ La sophrologie

**Modalités :** le relais petite enfance ou la crèche familiale souhaitant proposer cet accompagnement aux assistants maternels de son secteur doit en faire la demande par mail à [parents simplement@gmail.com](mailto:parents simplement@gmail.com), en précisant le nombre de personnes à accompagner, le lieu où se dérouleront les séances et les dates ou périodes souhaitées.

L'organisme de formation « Association parents tout simplement » transmettra alors le devis de la formation ainsi que les propositions de dates pour la réalisation de la formation. Une fois le devis signé portant la mention « Bon pour accord » par la structure bénéficiaire et réceptionné, l'organisme de formation fera parvenir la convention de formation ainsi que la convocation à transmettre aux participants.

**Délais d'accès :** La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est d'environ 6 mois.

**Accessibilité aux personnes handicapées** : La formation ayant lieu dans la structure bénéficiaire ou dans un autre lieu de son choix, celle-ci doit s'assurer de l'accès à toutes personnes en situation de handicap.

### **Modalités d'évaluation**

- ✚ Bilan oral avec la formatrice à chaque séance
- ✚ Questionnaire d'auto-évaluation rempli par chaque stagiaire à la fin du cycle (année scolaire ou civile)
- ✚ Questionnaire de satisfaction évaluant la formation rempli par chaque stagiaire à la fin du cycle → Les résultats feront l'objet d'un compte-rendu qui sera transmis à la structure bénéficiaire.
- ✚ Une attestation de participation à la formation sera délivrée à chaque participant à l'issue du cycle de séances (année scolaire ou civile)

**Tarifs** : Le coût de la formation est calculé en fonction du nombre de séances et de leur durée. Le tarif forfaitaire est prévu pour un groupe de 12 personnes maximum

Le devis fourni détaille le coût de la formation qui inclut le tarif des séances d'accompagnement et les frais de déplacement.